



MINISTÈRE DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL, ET DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE, CHARGE DU DIALOGUE SOCIAL

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

**TERMES DE REFERENCES DES MISSIONS DE SUPERVISION DES
DISPOSITIFS REGIONAUX DE RIPOSTE CONTRE LE COVID19
AU DU GABON**

Mars 2021

I. Cadre contextuel

L'épidémie a été déclarée urgence de santé publique de portée internationale le 30 janvier 2020 par l'OMS et de pandémie le 11 mars 2020. Le Gabon a notifié son premier cas de COVID-19 le 12 mars 2020.

A cet effet le pays a élaboré en février 2020 avec l'appui de son partenaire technique, l'OMS, son plan national de préparation et de riposte à la COVID19, couvrant l'ensemble des domaines clés pour une riposte efficace notamment :

- la surveillance épidémiologique y compris le contrôle des points d'entrées, l'investigation des cas, et le suivi et l'isolement des cas et de leurs contacts ;
- la communication des risques et l'engagement communautaire ;
- la prévention et le contrôle des infections qui intègre la dimension WASH ;
- le laboratoire pour la partie diagnostic ;
- la prise en charge des cas ;
- l'appui logistique et administratif.

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de riposte national, ont été mis en place plusieurs organes de gestion au niveau central, régional et départementale pour mettre en œuvre les activités issues des axes stratégiques pilotés par une coordination technique nationale.

Au début du mois de mai on assiste à une augmentation exponentielle de nouveaux cas et en date du 25 mai 2020, les autorités nationales ont classé l'épidémie au stade 4 selon la classification de l'OMS donc au stade de transmission communautaire. L'extension de l'épidémie dans toutes les provinces a montré le rôle central que doivent jouer les régions et les départements sanitaires afin d'apporter une réponse systémique à la riposte contre la pandémie du COVID-19. Devant cette situation, le pays a amorcé un changement de stratégie et d'approche en optant pour une décentralisation de la riposte au niveau départemental. Chaque département sanitaire devant couvrir la totalité de son aire de desserte et mener toutes les activités de la riposte sous la supervision du niveau régional voir central, ceci, après élaboration du plan de riposte contextualisé. Après 9 mois de riposte, le pays a pu contenir l'épidémie avec une réduction importante du nombre de cas actifs, passant ainsi de la phase 4 (communautaire) à la phase 3 avec seulement 3 régions/10 et 8 départements/52 sanitaires reportant encore des cas actifs.

Depuis les mois de décembre 2020 et janvier 2021, on assiste à une résurgence de l'épidémie, avec la présence d'une flambée de cas dans la communauté. Des missions de supervision ont été effectuées récemment dans les cinq provinces considérées au jour d'hui comme provinces à risques élevés (Estuaire (avec pour épice Libreville), l'Ogooué Maritime (Port Gentil), le Haut Ogooué (Franceville), le Moyen Ogooué (Lambaréné), le Woleu Ntem (Bitam et Oyem)).

C'est dans ce cadre qu'une mission de supervision des dispositifs régionaux de riposte et d'identification des besoins prioritaires vont être diligentées à Mouila et Tchibanga afin d'ajuster les stratégies de riposte à la COVID19.

Afin de renforcer l'implication de toutes les parties prenantes, une large consultation des acteurs sera entreprise en tenant compte des contraintes sécuritaires et logistiques.

V. Durée de la mission et Lieux

Lieux	Durée	Moyen de transport depuis Libreville
Ngounié (Mouila)	05 jours	Voiture
Nyanga (Tchibanga)	04 jours	Voiture

VI. Participants à la mission

La mission sera effectuée par un groupe d'experts composés de : (i) un spécialiste en surveillance épidémiologique et assistance sociale, Chef de mission (ii) un expert en évaluation des projets et programmes de santé publique.

VII. Livrables de la mission

Les experts devront produire, pour chaque Région Sanitaire visitée, un rapport de mission analytique incluant un état des lieux, les forces et faiblesses, les recommandations relatives aux dispositifs de ripostes existants.

VIII. Budget estimatif de la mission

Désignation des lignes budgétaires	Coût Unité	H/M ou description	Coût total
RESSOURCES HUMAINES			
Experts en Surveillance épidémiologique/assistance sociale	115 000	9	1 035 000
Experts en évaluation des programmes de santé	115 000	9	1 035 000
Sous total perdiems experts			2 070 000
Total de la Composante RESSOURCES HUMAINES			2 070 000
TRANSPORTS ET LOGISTIQUES			
Carburant	50 000	9	450 000
Total Transport			450 000
TOTAL DU BUDGET DE LA MISSION			2 520 000